

MALLETTE

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

États financiers
Au 31 mars 2012

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

MALLETTE

Malette
SENCRL
Comptables agréés

188 rue des Gouverneurs
Rimouski QC G5L 8G1

Téléphone 418 724-4414
Télécopie 418 724-0440
Courriel info.riki@mallette.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de la
Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent,

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la **CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUES DU BAS-SAINT-LAURENT**, qui comprennent le bilan au 31 mars 2012, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'Organisme portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent au 31 mars 2012, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Malette ¹

Malette
SENCRL
Comptables agréés

Rimouski, Canada
Le 8 juin 2012

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A104647

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2012

2011

PRODUITS

Subventions - fonctionnement	1 170 000 \$	994 238 \$
Mandats spéciaux (annexe D)	11 691 229	11 620 477
Revenus d'intérêts	31 425	21 392
Autres produits	1 331	263

	12 893 985	12 636 370
--	------------	------------

CHARGES

Instances démocratiques (annexe A)	55 422	70 669
Rémunération du personnel (annexe B)	709 077	798 654
Administration générale (annexe C)	345 684	303 541
Mandats spéciaux (annexe D)	11 745 932	11 655 192

	12 856 115	12 828 056
--	------------	------------

EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES

37 870 \$	(191 686) \$
-----------	--------------

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2012

2011

	Investis en immobili- sations corporelles	Non affectés	Total	Total
SOLDE , début de l'exercice	108 721 \$	79 864 \$	188 585 \$	380 271 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(24 696)	62 566	37 870	(191 686)
Investissement en immobilisations corporelles	20 934	(20 934)	-	-
SOLDE , fin de l'exercice	104 959 \$	121 496 \$	226 455 \$	188 585 \$

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

BILAN

Au 31 mars

2012

2011

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	268 473 \$	521 341 \$
Placements temporaires (note 5)	2 776 000	3 364 982
Créances (note 6)	878 468	988 365
Frais payés d'avance	1 190	1 190

3 924 131 4 875 878

PLACEMENTS (note 7)

1 1

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 8)

104 959 108 721

4 029 091 \$ 4 984 600 \$

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Dettes de fonctionnement (note 9)	302 985 \$	282 556 \$
Subventions reportées (note 10)	3 499 651	4 513 459

3 802 636 4 796 015

ACTIFS NETS

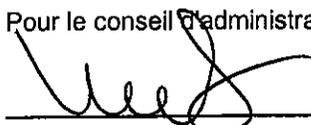
Investis en immobilisations corporelles	104 959	108 721
Non affectés	121 496	79 864

226 455 188 585

4 029 091 \$ 4 984 600 \$

ENGAGEMENTS (note 13)

Pour le conseil d'administration :


_____, administrateur

_____, administrateur



Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2012

2011

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	37 870 \$	(191 686) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	24 696	28 359
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	-	(1 272)
	62 566	(164 599)
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement		
Créances	109 897	1 399 891
Dettes de fonctionnement	20 429	(48 647)
Subventions reportées	(1 013 808)	(382 227)
	(820 916)	804 418

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisition d'immobilisations corporelles	(20 934)	(26 697)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	-	1 272
	(20 934)	(25 425)

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(841 850) 778 993

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, début de l'exercice

3 886 323 3 107 330

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, fin de l'exercice

3 044 473 \$ 3 886 323 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme se composent des éléments suivants :

Encaisse	268 473 \$	521 341 \$
Placements temporaires	2 776 000	3 364 982
	3 044 473 \$	3 886 323 \$

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2012

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme a été constitué en vertu de la Loi 34 sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche sanctionnée le 18 décembre 2003 et entrée en vigueur le 23 mars 2004. Il est reconnu comme un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

L'Organisme est l'interlocuteur privilégié du Gouvernement en matière de développement régional.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Actifs et passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur et sont classés sous l'une des catégories suivantes : actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction, placements détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances, actifs financiers disponibles à la vente et autres passifs financiers. Ils sont subséquentement comptabilisés selon leur classification comme il est décrit ci-dessous. L'intention pour laquelle les instruments financiers ont été acquis et leurs caractéristiques déterminent leur classement.

Actifs financiers détenus à des fins de transaction

Les instruments financiers classés comme actifs financiers détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à la juste valeur à chaque date de bilan, et toute variation de la juste valeur est présentée au résultat net dans la période au cours de laquelle ces variations surviennent.

Prêts et créances et autres passifs financiers

Les instruments financiers classés comme prêts et créances et les autres passifs financiers sont comptabilisés au coût après amortissement au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. Le produit ou la charge d'intérêts est inclus au résultat net sur la durée de vie prévue de l'instrument.

Juste valeur

La juste valeur correspond généralement à la contrepartie pour laquelle l'instrument serait échangé dans le cadre d'une opération sans lien de dépendance conclue entre des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence.

Classement

L'Organisme a classé sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie comme actifs financiers détenus à des fins de transaction. Les créances sont classées comme prêts et créances alors que les dettes de fonctionnement sont classées comme autres passifs financiers.

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2012

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Actifs et passifs financiers

Informations à fournir et présentation

L'Organisme a choisi d'appliquer le chapitre 3861 « Instruments financiers - informations à fournir et présentation » au lieu du chapitre 3862 « Instruments financiers - informations à fournir » et du chapitre 3863 « Instruments financiers - présentation ».

Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits provenant des placements sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

Les subventions à recevoir sont comptabilisées lorsqu'elles sont exigibles selon les protocoles d'entente jusqu'à concurrence du montant maximal admissible qui peut être inférieur aux montants accordés si les mandats se terminent avec des déboursés réels inférieurs aux prévisions.

Les subventions à payer sont inscrites dans les déboursés des mandats lorsque le rapport des coûts est accepté pour une étape du projet donnant droit à un versement de l'aide accordée.

Les subventions reportées représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées au fonctionnement de l'exercice subséquent ou aux différentes activités confiées à la Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent par le Gouvernement du Québec ou autres mandants. L'excédent des charges sur les subventions reçues et à recevoir occasionne des subventions reportées débitrices qui, par conséquent, sont déduites des subventions reportées créditrices.

Ventilation des charges

L'Organisme se livre à trois types d'activités : son fonctionnement, la gestion de projets et d'ententes, et un rôle de mandataire. Les charges de chacune de ces activités se composent des frais de personnel, des frais des locaux et d'autres charges directement rattachées à l'activité. Il assume également un certain nombre de charges de fonctionnement qui sont communes à l'administration de l'Organisme et à chacune de ses missions.

L'Organisme ventile une partie de ses charges de fonctionnement général selon des méthodes de répartition qu'il a jugées adaptées à chaque type de charge et qu'il utilise avec constance année après année. Les charges liées à la gouvernance et à l'administration générale ne sont pas ventilées; les autres charges de fonctionnement sont ventilées selon les coûts réels engagés ou acceptés comme dépenses dans les projets.



Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2012

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Placement

Le placement dans l'entreprise à but lucratif contrôlée est comptabilisé à la valeur de consolidation.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique lorsque la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie selon les méthodes et les taux suivants :

	Méthodes d'amortissement	Taux
Améliorations locatives	linéaire	10 %
Équipement informatique	solde décroissant	30 %
Mobilier de bureau	solde décroissant	20 %

Les immobilisations corporelles acquises pour les mandats spéciaux sont imputées aux résultats et ne sont pas comptabilisées à titre d'éléments d'actifs au bilan et ne viennent pas affecter les actifs nets investis en immobilisations corporelles.

Avantages sociaux futurs

L'Organisme offre à ses employés un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le coût du régime de retraite afférent aux services courants est porté à l'état des résultats au cours de la période pendant laquelle les cotisations sont payables par l'employeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire représentant les chèques en circulation et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins ou rachetables à l'intérieur de ce délai.

3. CHANGEMENT FUTUR D'UNE MÉTHODE COMPTABLE

Normes comptables pour les organismes sans but lucratif

En septembre 2010, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les organismes sans but lucratif du secteur privé pourront choisir d'appliquer les Normes internationales d'information financière ou les nouvelles normes comptables pour les organismes sans but lucratif du secteur privé pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2012.

L'Organisme évalue actuellement l'incidence de ces nouvelles normes sur ses états financiers.

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2012

4. RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS À L'ÉTAT DES RÉSULTATS

Les charges de la CRÉ incluent des dépenses relatives aux mandats spéciaux qui se répartissent comme suit :

	2012	2011
Commission jeunesse régionale du Bas-Saint-Laurent	4 992 \$	- \$
Ententes services de travail de rue	49 711	34 715
	54 703 \$	34 715 \$

5. PLACEMENTS TEMPORAIRES

	2012	2011
Dépôts à terme, rachetables en tout temps aux taux variant de 0,65 % à 1,27 %	2 526 000 \$	3 364 982 \$
Dépôt à terme, non rachetable avant échéance, au taux de 1,60 %, échéant le 25 octobre 2013	250 000	-
	2 776 000 \$	3 364 982 \$

6. CRÉANCES

	2012	2011
Mandats spéciaux :		
Subventions à recevoir	705 301 \$	674 598 \$
Projet « Inforoute »	54 566	252 851
Intérêts courus à recevoir	5 481	7 115
Autres	14 594	4 124
	779 942	938 688
Taxes à la consommation	47 808	15 393
Intérêts courus à recevoir	2 906	5 163
Autres « Inforoute »	33 405	4 013
Autres	14 407	25 108
	878 468 \$	988 365 \$

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2012

7. PLACEMENTS

	2012	2011
1 action catégorie A, participante, avec droit de vote, représentant 100 % des actions du Fonds d'aide à l'entreprise de la région du Bas-Saint-Laurent inc.	1 \$	1 \$

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2012		2011	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Améliorations locatives	94 573 \$	61 534 \$	33 039 \$	41 559 \$
Équipement informatique	138 859	116 644	22 215	27 278
Mobilier de bureau	150 119	100 414	49 705	39 884
	383 551 \$	278 592 \$	104 959 \$	108 721 \$

9. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2012	2011
Comptes fournisseurs	100 554 \$	76 073 \$
Salaires, retenues à la source et contributions	68 632	75 442
Vacances à payer	133 799	131 041
	302 985 \$	282 556 \$

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2012

10. SUBVENTIONS REPORTÉES

Les subventions reportées représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à un projet spécifique, ainsi qu'un financement affecté reçu au cours de l'exercice considéré et destiné à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent.

Les variations survenues dans le solde des subventions reportées sont les suivantes :

	2012	2011
SOLDE, début de l'exercice	4 513 459 \$	4 895 686 \$
Montants comptabilisés à titre de produits de l'exercice	(11 745 932)	(11 655 192)
Montants reçus au cours de l'exercice	10 732 124	11 272 965
SOLDE, fin de l'exercice	3 499 651 \$	4 513 459 \$

11. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

L'Organisme a un régime de retraite dont les prestations de retraite sont calculées à raison de 7 % du salaire indexé par année de service reconnue.

12. GESTION DU CAPITAL

Dans la gestion de son capital, l'Organisme a pour objectifs de :

- préserver ses actifs et sa capacité de poursuivre ses activités tout en maximisant leur croissance;
- gérer le capital d'une manière assurant le respect des clauses restrictives;
- rencontrer ses obligations financières.

L'Organisme définit son capital comme ses actifs nets.

L'Organisme atteint ces objectifs par une gestion prudente du capital dégagé par la croissance interne et en optimisant l'utilisation de capitaux à faible coût.

L'Organisme gère plusieurs subventions et ententes pour lesquels il existe des affectations d'origine externe précisant les conditions à respecter pour utiliser ces ressources financières. L'Organisme s'est conformé aux exigences de ces apports affectés.

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2012

13. ENGAGEMENTS

L'Organisme s'est engagé par bail jusqu'en 2017 pour la location de locaux. Le solde de l'engagement suivant ce bail, exclusion faite des clauses escalatoires d'impôts fonciers et autres, s'établit à 552 809 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2013 -	104 124 \$
2014 -	107 248 \$
2015 -	110 465 \$
2016 -	113 779 \$
2017 -	117 193 \$

L'Organisme s'est engagé par protocoles d'entente pour un montant de 2 888 172 \$ (2011 - 4 120 087 \$) dans le cadre des mandats spéciaux (annexe F) et pour un montant de 20 587 \$ (2011 - 0 \$) dans le cadre du fonctionnement de la CRÉ.

14. ENTREPRISE À BUT LUCRATIF CONTRÔLÉE

Le Fonds d'aide à l'entreprise de la région du Bas-Saint-Laurent inc. est contrôlé par l'Organisme étant donné que la direction de celui-ci a le droit de nommer la majorité des membres votants du conseil d'administration de cette Société.

15. INSTRUMENTS FINANCIERS

Politique de gestion des risques

Dans le cours normal de ses activités, l'Organisme est exposé à des risques dont les plus significatifs sont le risque de crédit et le risque lié au taux d'intérêt.

Risque de crédit

Le risque auquel est exposé l'Organisme en raison de la concentration de crédit est limité. Le risque de non-recouvrement est atténué du fait que les soldes à recevoir proviennent d'un grand nombre de clients, d'organismes et de sociétés gouvernementaux.

Au cours des dernières années, l'Organisme n'a connu aucune perte significative relativement au risque de crédit.

Risque lié au taux d'intérêt

L'Organisme gère son portefeuille de placements en fonction de ses besoins de trésorerie et de façon à optimiser ses revenus d'intérêts.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2012	2011
A - INSTANCES DÉMOCRATIQUES		
Allocation et indemnités	25 500 \$	25 000 \$
Déplacements	29 922	45 669
	55 422 \$	70 669 \$
B - RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL		
Salaires	579 903 \$	650 807 \$
Charges sociales	129 174	147 847
	709 077 \$	798 654 \$
C - ADMINISTRATION GÉNÉRALE		
Analyses et études	15 381 \$	9 676 \$
Assurances	3 897	3 092
Déplacements et représentation	21 147	31 149
Délégation Île-de-la-Réunion	-	6 061
Frais bancaires	2 537	1 956
Frais de bureau	43 805	50 540
Formation	8 688	1 419
Honoraires professionnels	98 420	54 011
Inforoute Bas-Saint-Laurent	222	5 286
Loyer	70 788	64 508
Plan de communications	42 354	33 665
Projet Vélo Québec	1 331	-
Télécommunications	12 857	15 091
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	(439)	(1 272)
Amortissements des immobilisations corporelles	24 696	28 359
	345 684 \$	303 541 \$

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	CRÉ	Mandats (annexe G)	Élimi- nation	2012	2011
D - RÉSULTATS CUMULATIFS DE LA CRÉ ET DES MANDATS					
PRODUITS					
Subventions	1 170 000 \$	11 611 061 \$	- \$	12 781 061 \$	12 528 045 \$
Intérêts	31 425	11 394	-	42 819	32 461
Autres produits	1 331	68 774	-	70 105	75 864
	1 202 756	11 691 229	-	12 893 985	12 636 370
Participation de la CRÉ dans les mandats (note 3)	-	54 703	(54 703)	-	-
	1 202 756	11 745 932	(54 703)	12 893 985	12 636 370
CHARGES					
Subventions	-	9 534 184	-	9 534 184	9 809 106
Salaires et charges sociales	734 577	1 277 991	-	2 012 568	1 907 818
Déplacements et réunions	51 070	161 806	-	212 876	235 217
Honoraires professionnels	114 023	452 243	-	566 266	514 131
Loyer	70 788	37 372	-	108 160	96 591
Matériel et fournitures	43 805	102 712	-	146 517	112 963
Promotion et publicité	42 354	162 917	-	205 271	94 816
Télécommunications	12 857	6 885	-	19 742	18 761
Assurances	3 897	-	-	3 897	3 092
Formation	8 688	9 822	-	18 510	6 518
Frais bancaires	2 537	-	-	2 537	1 956
Projet Vélo Québec	1 330	-	-	1 330	-
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	(439)	-	-	(439)	(1 272)
Amortissements des immobilisations corporelles	24 696	-	-	24 696	28 359
Participation de la CRÉ dans les mandats (note 3)	54 703	-	(54 703)	-	-
	1 164 886	11 745 932	(54 703)	12 856 115	12 828 056
RÉSULTATS NETS	37 870 \$	- \$	- \$	37 870 \$	(191 686) \$

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

E – DESCRIPTION DES MANDATS SPÉCIAUX

LIÉS AUX RESSOURCES NATURELLES ET AUX TERRITOIRES

Filière Forêt Bois – Matériaux

Réalisation d'études et d'actions pour la constitution d'une filière Forêt Bois - Matériaux afin de réunir et consolider les forces dont dispose la région en matière de gestion, d'aménagement, de transformation, de commercialisation et de promotion de produits du bois.

Vision stratégique régionale de développement durable pour le territoire du Bas-St-Laurent

Élaboration d'une vision stratégique régionale de développement durable pour alimenter le MTQ dans l'élaboration de son plan quinquennal de mobilité durable pour le territoire de la région du Bas-Saint-Laurent

Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire

Cette entente a pour objet de soutenir la démarche de mise en place de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire et l'élaboration d'un plan d'aménagement intégré du milieu forestier.

Véhicules hors-routes 2010–2013

Ce projet vise à mettre sur pied une table de concertation afin d'établir le réseau interrégional des sentiers de véhicules hors-routes, d'y affecter une personne – ressource et supporter les travaux requis.

Programme d'éclaircies commerciales

Cette entente vise à optimiser la création de richesse pour la région du Bas-Saint-Laurent, par la récolte et la transformation d'importants volumes de bois en provenance d'éclaircies commerciales.

Gestion du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier

Ce projet vise à administrer le programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier.

Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier volet I 2010–2011 et 2011-2012.

La Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent (CRÉ) assume la responsabilité de la gestion financière du volet I du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier du Bas-Saint-Laurent, et agit à titre d'intermédiaire entre le bénéficiaire du contrat d'aménagement et d'approvisionnement forestier (CAAF) (subventionnaire) et les subventionnés.

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

E – DESCRIPTION DES MANDATS SPÉCIAUX (suite)

LIÉS AUX RESSOURCES NATURELLES ET AUX TERRITOIRES (suite)

Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier volet II 2009-2010, 2010-2011 et 2011-2012

En juillet 2004, une entente de délégation a été signée entre le Ministre délégué à la forêt, à la faune et aux parcs et la Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent (CRÉ) concernant la délégation de gestion du programme de mise en valeur des ressources en milieu forestier – volet II (PMVRMF). La responsabilité de la CRÉ consiste à administrer le projet en procédant à l'attribution des sommes aux projets admissibles selon les critères déterminés. L'entente prenait fin le 31 mars 2009 mais est reconduite annuellement depuis son échéance. À chaque année, les sommes nécessaires pour assurer la gestion et la mise en œuvre du volet II sont versées par le Ministre et sont déposées dans un compte de banque distinct. Les intérêts sur ces sommes, y compris les intérêts sur les placements provenant de ces sommes sont ajoutés au montant à verser dans le cadre du programme.

LIÉS AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Commission jeunesse régionale du Bas-Saint-Laurent 2010-2014

Ce projet vise à soutenir la Commission Jeunesse qui a pour mandat de favoriser la représentation des jeunes de la région, à exercer un rôle-conseil en matière de jeunesse, à gérer le Fonds Régional d'Investissement Jeunesse et à assurer la concertation des représentants de jeunes en région avec les partenaires régionaux.

Fonds régional d'investissement jeunesse 2010-2014

Ce projet vise à soutenir les initiatives visant l'insertion pleine et entière des jeunes de la région, âgés entre 12 et 30 ans, tant au point de vue social, communautaire, culturel que professionnel et de favoriser la prise en main par les jeunes de leur développement.

Entente partenariat transport collectif 2010-2012

Dans le cadre du Programme d'aide gouvernementale au transport collectif, la Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent s'inscrit dans le volet Planification régionale du transport collectif du ministère des Transports du Québec pour réaliser une planification régionale du transport collectif entre les MRC du Bas-Saint-Laurent.

Partenariat portant sur la valorisation et le renforcement de la pratique artistique professionnelle de la région du Bas-Saint-Laurent

Ce projet porte sur les engagements conjoints liés à la réalisation d'objectifs appuyant l'émergence et la valorisation de la pratique artistique et littéraire de même que la consolidation d'organismes professionnels.

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

E – DESCRIPTION DES MANDATS SPÉCIAUX (suite)

LIÉS AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL (suite)

Entente ciblée culture

Ce projet vise la réalisation de projets et d'initiatives visant le développement de la culture et du tourisme culture ainsi que la mise en valeur du patrimoine du Bas-Saint-Laurent.

Entente immigration 2009–2012

Cette entente favorise l'attraction et l'établissement durable des personnes immigrantes dans la région du Bas-Saint-Laurent et leur intégration sociale et professionnelle.

Entente sur l'établissement des jeunes

Le projet d'entente vise la mise en œuvre de la stratégie sur l'établissement des jeunes au Bas-Saint-Laurent. Les objectifs de cette entente sont de développer le sentiment d'appartenance des jeunes face à la région, ainsi que de favoriser leur établissement et leur enracinement au Bas-Saint-Laurent.

Participation citoyenne des jeunes au Bas-Saint-Laurent 2014

Ce projet vise à sensibiliser les organismes à la participation des jeunes aux instances décisionnelles, à aider les jeunes à s'impliquer, notamment dans les organismes et les instances locales et régionales, à contribuer à la mise en œuvre, en région, de la Stratégie d'action jeunesse et à resserrer les liens entre jeunes francophones du Québec, ailleurs au Canada et dans les Amériques.

APPUI Bas-Saint-Laurent

Ce projet vise à soutenir le Carrefour de soutien aux proches aidants en partenariat avec la Société de gestion de l'APPUI.

Personnes âgées dans le Bas-Saint-Laurent

Cette entente a pour objet d'adapter les services et les infrastructures régionales afin d'améliorer les conditions de vie des personnes âgées de la région du Bas-Saint-Laurent par la mise en commun de ressources financières ou autres. Les objectifs généraux sont de permettre à des partenaires de divers horizons de convenir d'objectifs et de projets communs visant la contribution des personnes âgées à leur communauté, l'amélioration de leur condition de vie et leur participation sociale au développement des communautés locales et régionales.

Entente services de travail de rue 2010-2012

Entente de démonstration déployant des équipes de travailleurs (euses) de rue dans les MRC du Bas-Saint-Laurent afin d'établir un contact de prévention auprès des jeunes de 12 à 30 ans. L'entente réunit des partenaires locaux (MRC, CSSS, organismes pivots, etc.), des partenaires régionaux (Emploi Québec, la CRÉ et la Commission Jeunesse), le gouvernement du Québec (Secrétariat à la jeunesse), le gouvernement fédéral (Service Canada) ainsi que le secteur privé (société Telus).

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

E – DESCRIPTION DES MANDATS SPÉCIAUX (suite)

LIÉS AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL (suite)

Communauté Ouverte et Solidaire pour un Monde Outillé, Scolarisé et en Santé (COSMOSS), déploiement dans les huit MRC – Phases 3

Entente de partenariat visant à soutenir le déploiement de Communauté Ouverte et Solidaire pour un Monde Outillé, Scolarisé et en Santé (COSMOSS) dans les huit territoires de MRC.

Communauté Ouverte et Solidaire pour un Monde Outillé, Scolarisé et en Santé (COSMOSS) - Portrait

Élaboration du portrait régional et des portraits locaux, favorisant la mobilisation des partenaires et l'identification des priorités d'actions.

Persévérance scolaire et réussite éducative

Ce projet vise l'embauche d'une ressource en appui à un comité régional sur la persévérance scolaire et la réussite éducative comme première étape de mobilisation.

Conciliation Travail-Famille

Ce projet vise à définir les besoins des travailleurs et des travailleuses en milieu municipal en matière de conciliation travail-famille afin d'élaborer un plan d'action régional.

Entente spécifique égalité hommes - femmes

Cette entente a pour objectif de mettre en œuvre des priorités d'actions régionales découlant du plan d'action gouvernemental en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Les objectifs sont d'entamer une démarche d'appropriation de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS); de promouvoir des modèles de comportements égalitaires dans les régions; de tendre vers une égalité économique entre les femmes et les hommes; d'agir en vue de l'amélioration de la santé et de la sécurité des femmes et d'accroître la participation des femmes aux instances décisionnelles.

Entente égalité hommes – femmes jeunes

Élaboration d'un plan d'action en matière d'égalité entre les hommes et les femmes faite par et pour les jeunes, en lien avec la politique gouvernementale en cette matière.

LIÉS AU SUPPORT À L'INNOVATION ET AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Partenariat en tourisme

L'Entente a pour objectif d'associer les partenaires locaux, régionaux et gouvernementaux à la réalisation de priorités régionales de développement de l'offre touristique en vue de maximiser l'apport de l'industrie touristique à l'économie de la région touristique du Bas-Saint-Laurent.

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

E -- DESCRIPTION DES MANDATS SPÉCIAUX (suite)

LIÉS AU SUPPORT À L'INNOVATION ET AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (suite)

Partenariat d'économie sociale

Ce projet vise à associer des partenaires à la planification et à l'organisation d'activités en vue d'assurer un développement cohérent et efficient des entreprises d'économie sociale au Bas-Saint-Laurent.

Entente spécifique en économie sociale

Cette entente vise la réalisation d'un plan d'actions visant le développement de l'économie sociale et son renforcement dans la région du Bas-Saint-Laurent par la mise en commun de ressources humaines, financières et matérielles.

Solidarité et inclusion sociale

Le projet vise à établir un plan d'actions visant à soutenir des interventions prioritaires en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale au Bas-Saint-Laurent en prévision de la signature d'une alliance avec le Gouvernement du Québec.

Écotourisme

Mise en œuvre d'échanges avec le Parc Naturel Régional du gâtinais français et le département de la Lozère sur le thème de l'écotourisme. Financement via le fonds franco-québécois de la coopération décentralisée pour le biennium 2011-2013.

Entente innovation

L'entente a pour objet d'aider financièrement des entreprises et des organismes à entreprendre des projets d'innovation, soit de nouveaux produits ou de nouveaux procédés.

Projet inforoute (fibre optique Est et Ouest), projet Internet haute vitesse et augmentation de la couverture Internet haute vitesse

La Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent (CRÉ) agit comme gestionnaire de projets au nom dans des mandats pour le déploiement d'un réseau de fibres optiques sur tout le territoire et l'implantation du service d'Internet à haute vitesse. Le projet comporte quatre volets distincts, soit : la fibre optique, l'Internet haute vitesse, le chargé de projet et l'augmentation de la couverture Internet haute vitesse.

Société de diversification économique des régions

Ce projet vise à soutenir des projets favorisant la diversification économique du Bas-Saint-Laurent et la création d'emplois basiques.

Entente agroalimentaire

Ce projet vise à soutenir la concertation et la coordination nécessaires à la mise en œuvre du Plan de Développement Stratégique de l'Agroalimentaire et à soutenir la réalisation de projets ou activités permettant d'atteindre les objectifs du plan de développement.

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

E – DESCRIPTION DES MANDATS SPÉCIAUX (suite)

LIÉS AU SUPPORT À L'INNOVATION ET AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (suite)

Coopération décentralisée

Ce programme vise la collaboration à la rédaction d'un annuaire de la coopération décentralisée et le soutien à une mission de trois représentants de MRC du Parc naturel régional Gatinais français.

LIÉS À L'UTILISATION DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Fonds de développement régional 2006–2007, 2007–2008, 2008–2009, 2009-2010, 2010–2011 et 2011-2012

Conformément à l'entente signée avec le Gouvernement, le Fonds de Développement Régional (FDR) peut servir à financer notamment les dépenses de fonctionnement de la Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent (CRÉ), les ententes spécifiques et toute autre activité qui s'inscrit dans les priorités de développement de la région.

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

F - BUDGETS ET ENGAGEMENTS DES MANDATS SPÉCIAUX LIÉS AUX RESSOURCES NATURELLES ET AUX TERRITOIRES

	Filière Forêt Bois- Matériaux	Vision stratégique régionale de déve- loppement durable pour le territoire du Bas- St-Laurent	Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire	Véhicules hors-routes 2010-2013
Budget total autorisé	169 044 \$	58 629 \$	2 995 300 \$	120 000 \$
Inter-projets 2011-2012	-	-	-	-
Excédent du budget sur les engagements (des engagements sur le budget)	(18 000)	-	(906 627)	(18 443)
Budget engagé	151 044	58 629	2 088 673	101 557
Engagements non déboursés	-	-	(9 289)	-
Déboursés cumulatifs	151 044	58 629	2 079 384	101 557
Encaissements cumulatifs	(169 044)	(58 629)	(2 420 300)	(120 000)
À recevoir au 31 mars 2012	-	-	(75 000)	-
Participations cumulatives de la CRÉ	-	-	-	-
Participations cumulatives des partenaires	-	-	-	-
Inter-projets 2011-2012	-	-	-	-
	(169 044)	(58 629)	(2 495 300)	(120 000)
SUBVENTIONS REPORTÉES	(18 000) \$	- \$	(415 916) \$	(18 443) \$

Programme d'éclaircies commercial	Gestion du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier	Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier Volet I 2010-2011	Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier Volet I 2011-2012	Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier Volet II 2009-2010	Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier Volet II 2010-2011
95 000 \$	746 609 \$	250 046 \$	250 020 \$	3 618 899 \$	2 955 679 \$
-	-	(46)	46	-	(48 143)
(48 049)	-	-	(66)	-	-
46 951	746 609	250 000	250 000	3 618 899	2 907 536
(25 024)	-	-	(20 000)	-	-
21 927	746 609	250 000	230 000	3 618 899	2 907 536
(37 500)	(746 609)	(250 046)	(250 020)	(3 618 899)	(2 955 679)
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	46	(46)	-	48 143
(37 500)	(746 609)	(250 000)	(250 066)	(3 618 899)	(2 907 536)
(15 573) \$	- \$	- \$	(20 066) \$	- \$	- \$

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

F - BUDGETS ET ENGAGEMENTS DES MANDATS SPÉCIAUX LIÉS AUX RESSOURCES NATURELLES ET AUX TERRITOIRES (suite)

	Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier Volet II 2011-2012	Sous-total
Budget total autorisé	2 824 710 \$	14 083 936 \$
Inter-projets 2011-2012	48 143	-
Excédent du budget sur les engagements (des engagements sur le budget)	(68 088)	(1 059 273)
Budget engagé	2 804 765	13 024 663
Engagements non déboursés	(362 274)	(416 587)
Déboursés cumulatifs	2 442 491	12 608 076
Encaissements cumulatifs	(2 823 535)	(13 450 261)
À recevoir au 31 mars 2012	(1 175)	(76 175)
Participations cumulatives de la CRÉ	-	-
Participations cumulatives des partenaires	-	-
Inter-projets 2011-2012	(48 143)	-
	(2 872 853)	(13 526 436)
SUBVENTIONS REPORTÉES	(430 362) \$	(918 360) \$

Conférence régionale des ÉluEs du Bas-Saint-Laurent

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

F - BUDGETS ET ENGAGEMENTS DES MANDATS SPÉCIAUX LIÉS AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

	Commission jeunesse régionale du Bas- Saint-Laurent 2010-2014	Fonds régional d'inves- tissement jeunesse 2006-2009	Fonds régional d'inves- tissement jeunesse 2010-2014	Entente partenariat transport collectif 2010-2012
Budget total autorisé	921 383 \$	3 226 019 \$	2 347 018 \$	681 144 \$
Inter-projets 2011-2012	-	-	-	-
Excédent du budget sur les engagements (des engagements sur le budget)	(357 189)	-	(906 449)	(91 337)
Budget engagé	564 194	3 226 019	1 440 569	589 807
Engagements non déboursés	-	-	(496 299)	(68 580)
Déboursés cumulatifs	564 194	3 226 019	944 270	521 227
Encaissements cumulatifs	(549 493)	(3 226 019)	(1 418 712)	(581 114)
À recevoir au 31 mars 2012	-	-	(4 306)	-
Participations cumulatives de la CRÉ	(19 108)	-	-	-
Participations cumulatives des partenaires	-	-	-	-
Inter-projets 2011-2012	-	-	-	-
	(568 601)	(3 226 019)	(1 423 018)	(581 114)
SUBVENTIONS REPORTÉES	(4 407) \$	- \$	(478 748) \$	(59 887) \$

Partenariat portant sur la valorisation et le renforcement de la pratique artistique professionnelle de la région du Bas-Saint-Laurent	Entente ciblée culture	Entente immigration 2009-2012	Entente sur l'établissement des jeunes	Participation citoyenne des jeunes du Bas-Saint-Laurent 2014	APPUI Bas-Saint-Laurent
494 000 \$	210 000 \$	510 000 \$	1 086 530 \$	200 298 \$	366 762 \$
-	-	-	-	-	-
(14 140)	-	(45 104)	(73 568)	(71 762)	(51 920)
479 860	210 000	464 896	1 012 962	128 536	314 842
(174 251)	(29 500)	(11 000)	(21 245)	(44 000)	(7 728)
305 609	180 500	453 896	991 717	84 536	307 114
(330 000)	(210 000)	(370 000)	(931 616)	(92 274)	(366 762)
-	-	(140 000)	(52 914)	(3 866)	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	(60 000)	-	-
-	-	-	-	-	-
(330 000)	(210 000)	(510 000)	(1 044 530)	(96 140)	(366 762)
(24 391) \$	(29 500) \$	(56 104) \$	(52 813) \$	(11 604) \$	(59 648) \$

Conférence régionale des ÉluEs du Bas-Saint-Laurent

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

F - BUDGETS ET ENGAGEMENTS DES MANDATS SPÉCIAUX LIÉS AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL (suite)

	Personnes aînées dans le Bas-Saint- Laurent	Entente services de travail de rue 2010-2012	Communauté Ouverte et Solidaire pour un Monde Outillé, Scolarisé et en Santé (COSMOSS) déploiement dans les huit MRC Phase 3	Communauté Ouverte et Solidaire pour un Monde Outillé, Scolarisé et en Santé (COSMOSS) portrait
Budget total autorisé	745 000 \$	1 340 435 \$	1 807 151 \$	56 130 \$
Inter-projets 2011-2012	-	-	-	-
Excédent du budget sur les engagements (des engagements sur le budget)	(214 582)	(30 206)	(535 539)	(19 625)
Budget engagé	530 418	1 310 229	1 271 612	36 505
Engagements non déboursés	(99 500)	(224 796)	(52 191)	-
Déboursés cumulatifs	430 918	1 085 433	1 219 421	36 505
Encaissements cumulatifs	(596 250)	(1 019 715)	(1 143 314)	(56 130)
À recevoir au 31 mars 2012	(29 750)	(25 277)	(101 570)	-
Participations cumulatives de la CRÉ	-	(74 260)	-	-
Participations cumulatives des partenaires	-	(28 802)	(107 866)	-
Inter-projets 2011-2012	-	-	-	-
	(626 000)	(1 148 054)	(1 352 750)	(56 130)
SUBVENTIONS REPORTÉES	(195 082) \$	(62 621) \$	(133 329) \$	(19 625) \$

Persévérance scolaire et réussite éducative	Conciliation Travail- Famille	Entente spécifique égalité hommes- femmes	Entente spécifique égalité hommes- femmes 2015	Entente spécifique égalité hommes- femmes jeunesses	Sous-total
80 347 \$	67 000 \$	335 000 \$	318 000 \$	54 976 \$	14 847 193 \$
-	-	-	-	-	-
(35 779)	-	-	(312 350)	-	(2 759 550)
44 568	67 000	335 000	5 650	54 976	12 087 643
-	-	(5 000)	-	-	(1 234 090)
44 568	67 000	330 000	5 650	54 976	10 853 553
(66 450)	(54 500)	(335 000)	(32 000)	(51 111)	(11 430 460)
-	(12 500)	-	-	-	(370 183)
-	-	-	-	-	(93 368)
-	-	-	-	(3 865)	(200 533)
-	-	-	-	-	-
(66 450)	(67 000)	(335 000)	(32 000)	(54 976)	(12 094 544)
(21 882) \$	- \$	(5 000) \$	(26 350) \$	- \$	(1 240 991) \$

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

F - BUDGETS ET ENGAGEMENTS DES MANDATS SPÉCIAUX LIÉS AU SUPPORT À L'INNOVATION ET AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

	Partenariat en tourisme	Partenariat d'économie sociale	Entente spécifique en économie sociale	Solidarité et inclusion sociale
Budget total autorisé	140 000 \$	273 135 \$	659 942 \$	4 530 331 \$
Inter-projets 2011-2012	-	(9 000)	9 000	-
Excédent du budget sur les engagements (des engagements sur le budget)	-	-	(494 484)	(4 444 101)
Budget engagé	140 000	264 135	174 458	86 230
Engagements non déboursés	(35 000)	(11 000)	(877)	(9 953)
Déboursés cumulatifs	105 000	253 135	173 581	76 277
Encaissements cumulatifs	(105 000)	(264 135)	(228 948)	(70 000)
À recevoir au 31 mars 2012	-	-	(63 000)	(6 277)
Participations cumulatives de la CRÉ	-	-	-	-
Participations cumulatives des partenaires	-	-	-	-
Inter-projets 2011-2012	-	-	-	-
	(105 000)	(264 135)	(291 948)	(76 277)
SUBVENTIONS REPORTÉES	- \$	(11 000) \$	(118 367) \$	- \$

Écotourisme	Entente innovation	Projet Inforoute (fibre optique) EST	Projet Inforoute (fibre optique) OUEST	Projet Internet haute vitesse	Augmentation de la couverture Internet haute vitesse
22 200 \$	716 000 \$	6 533 327 \$	8 529 601 \$	294 929 \$	54 566 \$
-	-	-	-	-	-
(11 580)	(53 304)	-	-	-	-
10 620	662 696	6 533 327	8 584 284	294 929	54 566
-	(66 799)	-	(54 683)	-	-
10 620	595 897	6 533 327	8 529 601	294 929	54 566
(22 200)	(716 000)	(6 533 327)	(8 584 284)	(294 929)	-
-	-	-	-	-	(54 566)
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
(22 200)	(716 000)	(6 533 327)	(8 584 284)	(294 929)	(54 566)
(11 580) \$	(120 103) \$	- \$	(54 683) \$	- \$	- \$

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

F - BUDGETS ET ENGAGEMENTS DES MANDATS SPÉCIAUX LIÉS AU SUPPORT À L'INNOVATION ET AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (suite)

	Société de diversifi- cation économique des régions	Entente agro- alimentaire	MRI Coopération décentralisée	Sous-total
Budget total autorisé	3 053 924 \$	150 000 \$	19 793 \$	24 977 748 \$
Inter-projets 2011-2012	-	-	-	-
Excédent du budget sur les engagements (des engagements sur le budget)	-	(45 000)	-	(5 048 469)
Budget engagé	3 053 924	105 000	19 793	19 929 279
Engagements non déboursés	(9 184)	(5 000)	-	(192 496)
Déboursés cumulatifs	3 044 740	100 000	19 793	19 791 466
Encaissements cumulatifs	(3 053 924)	(105 000)	(19 793)	(19 997 540)
À recevoir au 31 mars 2012	-	-	-	(123 843)
Participations cumulatives de la CRÉ	-	-	-	-
Participations cumulatives des partenaires	-	-	-	-
Inter-projets 2011-2012	-	-	-	-
	(3 053 924)	(105 000)	(19 793)	(20 121 383)
SUBVENTIONS REPORTÉES	(9 184) \$	(5 000) \$	- \$	(329 917) \$

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

F - BUDGETS ET ENGAGEMENTS DES MANDATS SPÉCIAUX LIÉS À L'UTILISATION DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

	Fonds de dévelop- pement régional 2006-2007	Fonds de dévelop- pement régional 2007-2008	Fonds de dévelop- pement régional 2008-2009
Budget total autorisé	1 927 033 \$	2 623 942 \$	3 175 552 \$
Inter-projets 2011-2012	-	-	-
Excédent du budget sur les engagements (des engagements sur le budget)	-	-	-
Budget engagé	1 927 033	2 623 942	3 175 552
Engagements non déboursés	-	-	(10 000)
Déboursés cumulatifs	1 927 033	2 623 942	3 165 552
Encaissements cumulatifs	(1 927 033)	(2 623 942)	(3 175 552)
À recevoir au 31 mars 2012	-	-	-
Participations cumulatives de la CRÉ	-	-	-
Participations cumulatives des partenaires	-	-	-
Inter-projets 2011-2012	-	-	-
	(1 927 033)	(2 623 942)	(3 175 552)
SUBVENTIONS REPORTÉES	- \$	- \$	(10 000) \$

Fonds de développement régional 2009-2010	Fonds de développement régional 2010-2011	Fonds de développement régional 2011-2012	Sous-total	Total 2012	Total 2011
3 463 639 \$ (1 142)	2 927 252 \$ (8 544)	3 191 467 \$ 9 686	17 308 885 \$ -	71 217 762 \$ -	65 127 519 \$ -
-	-	34 617	34 617	(8 832 675)	(6 934 333)
3 462 497 (150 148)	2 918 708 (86 531)	3 235 770 (798 320)	17 343 502 (1 044 999)	62 385 087 (2 888 172)	58 193 186 (4 120 087)
3 312 349	2 832 177	2 437 450	16 298 503	59 551 598	54 073 099
(3 463 639) -	(2 927 251) -	(2 981 728) (209 741)	(17 099 145) (209 741)	(61 977 406) (779 942)	(57 145 146) (938 688)
-	-	-	-	(93 368)	(146 188)
-	-	-	-	(200 533)	(356 536)
1 142	8 544	(9 686)	-	-	-
(3 462 497)	(2 918 707)	(3 201 155)	(17 308 886)	(63 051 249)	(58 586 558)
(150 148) \$	(86 530) \$	(763 705) \$	(1 010 383) \$	(3 499 651) \$	(4 513 459) \$

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

G - RÉSULTATS DES MANDATS SPÉCIAUX LIÉS AUX RESSOURCES NATURELLES ET AUX TERRITOIRES

	Filière Forêt Bois- Matériaux	Vision stratégique régionale de déve- loppement durable pour le territoire du Bas- St-Laurent	Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire	Véhicules hors-routes 2010-2013
PRODUITS				
Subventions	2 595 \$	58 629 \$	540 462 \$	65 284 \$
Intérêts	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
Participation de la CRÉ	-	-	-	-
	2 595	58 629	540 462	65 284
CHARGES				
Subventions	-	-	77 920	-
Salaires et charges sociales	-	-	390 294	25 000
Déplacements et réunions	2 595	793	39 406	822
Honoraires professionnels	-	57 627	8 426	35 718
Loyer	-	-	11 071	-
Matériel et fournitures	-	209	9 188	3 744
Promotion et publicité	-	-	1 312	-
Télécommunications	-	-	1 185	-
Équipements	-	-	-	-
Formation	-	-	1 660	-
	2 595	58 629	540 462	65 284
RÉSULTATS NETS	- \$	- \$	- \$	- \$

Programme d'éclaircies commercial	Gestion du pro- gramme de mise en valeur des ressources du milieu forestier	Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier Volet I 2010-2011	Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier Volet I 2011-2012	Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier Volet II 2009-2010	Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier Volet II 2010-2011
21 927 \$	88 240 \$	29 997 \$	229 980 \$	51 050 \$	433 338 \$
-	-	3	20	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
21 927	88 240	30 000	230 000	51 050	433 338
-	-	30 000	230 000	51 050	433 338
-	65 604	-	-	-	-
-	1 034	-	-	-	-
21 927	11 887	-	-	-	-
-	6 018	-	-	-	-
-	2 139	-	-	-	-
-	1 226	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	332	-	-	-	-
21 927	88 240	30 000	230 000	51 050	433 338
- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

G - RÉSULTATS DES MANDATS AUX TERRITOIRES (suite)

Programme
de mise en
valeur des
ressources
du milieu
forestier
Volet II
2011-2012

Sous-total

PRODUITS

Subventions	2 437 781 \$	3 959 283 \$
Intérêts	4 710	4 733
Autres	-	-
Participation de la CRÉ	-	-
	<hr/>	<hr/>
	2 442 491	3 964 016

CHARGES

Subventions	2 442 491	3 264 799
Salaires et charges sociales	-	480 898
Déplacements et réunions	-	44 650
Honoraires professionnels	-	135 585
Loyer	-	17 089
Matériel et fournitures	-	15 280
Promotion et publicité	-	2 538
Télécommunications	-	1 185
Équipements	-	-
Formation	-	1 992
	<hr/>	<hr/>
	2 442 491	3 964 016

RÉSULTATS NETS	- \$	- \$
-----------------------	------	------

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

G - RÉSULTATS DES MANDATS SPÉCIAUX LIÉS AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

	Commission jeunesse régionale du Bas- Saint-Laurent 2010-2014	Fonds régional d'inves- tissement jeunesse 2010-2014	Entente partenariat transport collectif 2010-2012	Partenariat portant sur la valorisation et le renforcement de la pratique artistique professionnelle de la région du Bas-Saint- Laurent
PRODUITS				
Subventions	181 009 \$	748 349 \$	256 067 \$	264 609 \$
Intérêts	-	6 661	-	-
Autres	-	-	-	-
Participation de la CRÉ	4 992	-	-	-
	186 001	755 010	256 067	264 609
CHARGES				
Subventions	-	755 010	151 818	264 609
Salaires et charges sociales	163 021	-	55 346	-
Déplacements et réunions	8 421	-	4 395	-
Honoraires professionnels	2 265	-	26 838	-
Loyer	7 018	-	-	-
Matériel et fournitures	2 883	-	3 987	-
Promotion et publicité	-	-	13 319	-
Télécommunications	1 729	-	32	-
Équipements	-	-	-	-
Formation	664	-	332	-
	186 001	755 010	256 067	264 609
RÉSULTATS NETS	- \$	- \$	- \$	- \$

Entente ciblée culture	Entente immigration 2009-2012	Entente sur l'établis- sement des jeunes	Partici- pation citoyenne des jeunes du Bas- Saint- Laurent 2014	APPUI Bas-Saint- Laurent	Personnes aînées dans le Bas-Saint- Laurent	Entente services de travail de rue 2010-2012
180 500 \$	300 455 \$	306 766 \$	46 700 \$	252 086 \$	163 500 \$	565 415 \$
-	-	-	-	-	-	-
-	-	17 594	1 000	-	-	-
-	-	-	-	-	-	49 711
180 500	300 455	324 360	47 700	252 086	163 500	615 126
180 500	166 936	206 911	27 575	77 600	140 500	469 958
-	79 579	-	-	101 372	21 611	117 310
-	10 586	16 953	11 036	7 940	1 389	16 871
-	2 521	43 280	259	44 983	-	3 670
-	5 400	-	-	5 195	-	1 420
-	1 996	11 874	8 830	13 012	-	848
-	31 731	45 208	-	-	-	-
-	1 706	134	-	1 023	-	340
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	961	-	4 709
180 500	300 455	324 360	47 700	252 086	163 500	615 126
- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

G - RÉSULTATS DES MANDATS SPÉCIAUX LIÉS AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL (suite)

	Communauté Ouverte et Solidaire pour un Monde Outillé, Scolarisé et en Santé (COSMOSS) déploiement dans les huit MRC Phase 3	Communauté Ouverte et Solidaire pour un Monde Outillé, Scolarisé et en Santé (COSMOSS) portrait	Persévérance scolaire et réussite éducative	Conciliation Travail- Famille
PRODUITS				
Subventions	580 148 \$	36 505 \$	44 568 \$	48 612 \$
Intérêts	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
Participation de la CRÉ	-	-	-	-
	580 148	36 505	44 568	48 612
CHARGES				
Subventions	383 808	-	-	-
Salaires et charges sociales	112 346	-	36 719	30 274
Déplacements et réunions	15 011	962	1 829	1 487
Honoraires professionnels	58 986	35 411	463	15 174
Loyer	-	-	1 250	-
Matériel et fournitures	9 248	41	3 809	1 677
Promotion et publicité	-	91	-	-
Télécommunications	417	-	166	-
Équipements	-	-	-	-
Formation	332	-	332	-
	580 148	36 505	44 568	48 612
RÉSULTATS NETS	- \$	- \$	- \$	- \$

Entente spécifique égalité hommes- femmes	Entente spécifique égalité hommes- femmes 2015	Entente spécifique égalité hommes- femmes jeunesse	Sous-total
77 025 \$	5 650 \$	54 976 \$	4 112 940 \$
-	-	-	6 661
-	-	-	18 594
-	-	-	54 703
77 025	5 650	54 976	4 192 898
59 276	-	8 000	2 892 501
12 497	-	32 020	762 095
-	-	4 774	101 654
4 278	-	3 795	241 923
-	-	-	20 283
974	-	6 387	65 566
-	5 650	-	95 999
-	-	-	5 547
-	-	-	-
-	-	-	7 330
77 025	5 650	54 976	4 192 898
- \$	- \$	- \$	- \$

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

G - RÉSULTATS DES MANDATS SPÉCIAUX LIÉS AU SUPPORT À L'INNOVATION ET AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

	Partenariat d'économie sociale	Entente spécifique en économie sociale	Solidarité et inclusion sociale	Écotourisme
PRODUITS				
Subventions	10 622 \$	125 135 \$	58 978 \$	10 620 \$
Intérêts	-	-	-	-
Autres	-	26 727	-	-
Participation de la CRÉ	-	-	-	-
	10 622	151 862	58 978	10 620
CHARGES				
Subventions	10 000	36 000	4 200	-
Salaires et charges sociales	-	34 998	-	-
Déplacements et réunions	622	3 503	757	10 620
Honoraires professionnels	-	12 254	54 021	-
Loyer	-	-	-	-
Matériel et fournitures	-	74	-	-
Promotion et publicité	-	64 380	-	-
Télécommunications	-	153	-	-
Équipements	-	-	-	-
Formation	-	500	-	-
	10 622	151 862	58 978	10 620
RÉSULTATS NETS	- \$	- \$	- \$	- \$

Entente innovation	Projet Inforoute (fibre optique) OUEST	Augmentation de la couverture Internet haute vitesse	Société de diversification économique des régions	Entente agro-alimentaire	Sous-total
154 550 \$	6 799 \$	- \$	2 800 \$	30 000 \$	399 504 \$
-	-	-	-	-	-
-	21 792	1 661	-	-	50 180
-	-	-	-	-	-
154 550	28 591	1 661	2 800	30 000	449 684
154 550	-	-	2 800	30 000	237 550
-	-	-	-	-	34 998
-	-	-	-	-	15 502
-	6 799	1 661	-	-	74 735
-	-	-	-	-	-
-	21 792	-	-	-	21 866
-	-	-	-	-	64 380
-	-	-	-	-	153
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	500
154 550	28 591	1 661	2 800	30 000	449 684
- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$

Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

G - RÉSULTATS DES MANDATS SPÉCIAUX LIÉS À L'UTILISATION DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

	Fonds de développement régional 2006-2007	Fonds de développement régional 2007-2008	Fonds de développement régional 2008-2009	Fonds de développement régional 2009-2010
PRODUITS				
Subventions	60 000 \$	65 600 \$	5 000 \$	241 202 \$
Intérêts	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
Participation de la CRÉ	-	-	-	-
	60 000	65 600	5 000	241 202
CHARGES				
Subventions	60 000	65 600	5 000	241 202
Salaires et charges sociales	-	-	-	-
Déplacements et réunions	-	-	-	-
Honoraires professionnels	-	-	-	-
Loyer	-	-	-	-
Matériel et fournitures	-	-	-	-
Promotion et publicité	-	-	-	-
Télécommunications	-	-	-	-
Équipements	-	-	-	-
Formation	-	-	-	-
	60 000	65 600	5 000	241 202
RÉSULTATS NETS	- \$	- \$	- \$	- \$

Fonds de développement régional 2010-2011	Fonds de développement régional 2011-2012	Sous-total	Total 2012	Total 2011
---	---	------------	------------	------------

330 082 \$	2 437 450 \$	3 139 334 \$	11 611 061 \$	11 533 807 \$
-	-	-	11 394	11 069
-	-	-	68 774	75 601
-	-	-	54 703	34 715

330 082	2 437 450	3 139 334	11 745 932	11 655 192
---------	-----------	-----------	------------	------------

330 082	2 437 450	3 139 334	9 534 184	9 809 106
-	-	-	1 277 991	1 084 164
-	-	-	161 806	158 399
-	-	-	452 243	439 097
-	-	-	37 372	32 083
-	-	-	102 712	62 423
-	-	-	162 917	61 151
-	-	-	6 885	3 670
-	-	-	-	-
-	-	-	9 822	5 099

330 082	2 437 450	3 139 334	11 745 932	11 655 192
---------	-----------	-----------	------------	------------

- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
------	------	------	------	------

